



AU CŒUR DES PEUPLES
VOYAGES RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

CHARTRE DES VALEURS D'AU CŒUR DES PEUPLES

Le tourisme est un phénomène mondial qui ne cesse de croître au fil des années. Il répond à des aspirations de voyage de plus en plus nombreuses et spécifiques de tout un chacun. Puissant instrument de développement, il est aussi la cause de dérives... Ainsi chez Au Cœur Des Peuples, nous mettons en place une charte des valeurs dont l'objectif est de penser et gérer ces impacts néfastes sur le long terme, à portée durable. Pour ce faire, nous nous engageons pour :

1. La mise en place d'une politique de tourisme responsable dans les destinations

De par les principes du développement durable, inspirés par la déclaration de Rio sur l'Environnement et Développement et des recommandations de l'agenda 21, le tourisme durable, et notamment le tourisme solidaire, se doit d'intégrer les sphères environnementales, sociales et économiques d'un développement :

● **Dimension environnementale**

- Mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel des destinations proposées, pour et par le tourisme, et les protéger d'un développement touristique abusif.
- Prendre en compte la capacité de charge du territoire utilisé et indiquer clairement son mode de détermination.
- Mener des campagnes de sensibilisation à l'environnement auprès des locaux (élus, écoles, chefs de village, famille d'accueil...) et de ramassage de déchets.
- Reverser 6% du prix du séjour (*hors aérien*) à des projets de développement durable tels que la formation et la mise en place de projet de permaculture, l'achat d'outillages pour l'entretien des villages, le reboisement...
- La prise en compte du facteur temps : en allouant au voyage un rythme raisonnable et soutenable pour les visites prévues, mais également en intégrant le fait que les rencontres et les imprévus font intégralement partie du programme et doivent se dérouler en conformité avec des objectifs d'échanges interculturels équilibrés dans un espace-temps suffisant.
- La mise en place d'un programme de compensation des émissions de CO2 générées par les déplacements de nos voyageurs et de nos employés, et toute forme de « pollution » induite par notre activité, y compris les effets socioculturels indésirables.



AU COEUR DES PEUPLES
VOYAGES RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

● **Dimension sociale**

- S'engager à une juste rémunération, de par une négociation équitable des prix, de l'ensemble des prestataires et opérateurs locaux.
- Reverser 6% du prix du séjour (*hors aérien*) à des projets et initiatives de développement communautaire et social portés par des associations ou ONGs locales.
- Impliquer les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans les destinations développées (toutes les institutions publiques, tous les opérateurs touristiques privés et les populations locales concernées).
- Participer au bien-être de l'ensemble des partenaires locaux (bonnes conditions de travail, épanouissement professionnel etc. ...)

● **Dimension économique**

- Promouvoir les actions spécifiques permettant la découverte des espaces naturels et des aires protégées, et veiller à ce que le tourisme améliore la qualité de vie des populations locales en contribuant à accroître l'économie locale.
- Présenter les actions de développement durable et communautaire ainsi que leurs retombées économiques et sociales à moyen terme, selon les besoins et priorités établis en collaboration avec les locaux et régions concernés.
- Partager équitablement les bénéfices économiques, sociaux et culturels entre les membres de la population autochtone.
- Informer de manière complète et tangible sur ces dites retombées sociales et financières de l'activité touristique à long terme dans les destinations visitées.

2.

La sensibilisation des voyageurs

- Proposer des visites et des circuits sortant des sentiers battus afin de sensibiliser les voyageurs à la nécessité de protéger l'environnement et de respecter les populations locales impliquées.
- Faire participer les voyageurs aux ateliers et animations de terrains à travers la sensibilisation environnementale : ateliers de reboisement, activités de pleine nature etc. ... afin de stimuler davantage les prises de conscience du grand public.
- Offrir la possibilité d'assister aux ateliers de développement communautaire et de vivre



AU COEUR DES PEUPLES
VOYAGES RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

un temps avec les locaux pour comprendre les problématiques rencontrées par les habitants au quotidien.

- Le voyageur se doit d'être un consommateur responsable qui reconnaît que son attitude et ses actes sur place peuvent être autant un facteur de développement qu'un élément déstabilisateur pour les populations d'accueil. En conséquence, il s'engage à se garder de toute attitude et de toute intervention qui pourrait bouleverser les équilibres sociaux, culturels et écologiques des communautés d'accueil et viendraient bousculer leurs dynamiques de développement. Il s'interdit notamment tout don direct sur le lieu qui ne serait pas sous le contrôle des responsables des communautés d'accueil.

3.

La garantie d'une offre de qualité

- Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité sur chaque aspect de leurs visites et circuits (avant, pendant et après le séjour) tout en les sensibilisant sur l'importance de réduire les impacts négatifs d'un tourisme de masse.
- Sélectionner rigoureusement l'ensemble des partenaires locaux : guides, chauffeurs, accompagnateurs, familles d'accueil et autres prestataires touristiques réceptifs avec des compétences, des diplômes avérés ou des mentions de qualité type labels de tourisme durable ou accréditations, notes octroyées par le secteur. Ces dits partenaires doivent partager les mêmes valeurs responsables véhiculées par Au Cœur Des Peuples.
- Privilégier et soutenir les actions des associations et ONGs de conservation durable ou de développement communautaire et social qui ont fait preuve de véritables initiatives et qui perdurent dans le temps.
- Vérifier et expérimenter sur le terrain via des voyages test notamment les circuits, les visites, les partenaires afin de promouvoir et proposer la meilleure prestation possible.
- Transmettre des informations de qualité aux voyageurs avec une description réaliste du contenu des circuits.

4.

La mise en place d'une stratégie durable interne

- S'engager dans une démarche de développement durable au quotidien : gestion et tri des déchets, utilisation de matériels et fournitures éco-responsables, pratique des transports



AU COEUR DES PEUPLES
VOYAGES RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

collectifs (vélos, covoiturage...).

- Encourager toutes initiatives locales ou externes œuvrant pour la préservation de l'environnement et le bien-être des communautés.
- Promouvoir et vendre des circuits contribuant à développer l'économie locale.
- Etablir des partenariats contractuels sur le long terme afin de pérenniser au mieux l'activité de chaque partie prenante.
- Respecter les droits sociaux fondamentaux des employés selon le droit du Travail et la convention de l'Organisation Internationale du Travail et veiller à se conformer à la réglementation d'usage protectrice de chaque travailleur.
- Etre transparent dans les processus de décisions internes et externes, les transactions financières entre toutes les parties impliquées, les comptes de l'entreprise à l'égard des institutions de contrôle et toute autre personne désirant avoir l'information, la transmission d'informations aux voyageurs (pendant, durant et après le voyage).

AU COEUR DES PEUPLES

Pôle de Services, 30 avenue de Zelzate - 07200 AUBENAS

www.acdpvoyages.com - contact@acdpvoyages.com

Siret : 798 838 645 00017 - RCP MAIF 3821902 M – IMAT. ATOU France IM007200001